Annexe 4

<u>Assermentation des personnes officières du bureau</u> <u>exécutif</u>

de la Fraternité des constables du contrôle observer et à faire respecter la constitution du jut ce qui est en mon pouvoir pour la défense
du syndicat.
te connaissance de cause, les responsabilités meurer à mon poste jusqu'à la nomination de our mériter la confiance que les membres ont onfidentialité et dévouement les fonctions qui

Assermentation des directeurs et autres représentants

En tant que représentant officiel de la Fraternité des constables du contrôle routier je consens à assumer les charges qui me sont confiées selon les principes suivants :

- 1. Je m'efforcerai toujours d'observer les directives établies soit par le bureau exécutif ou le conseil de direction ainsi que les orientations qui seront déterminées par ceux-ci et visant la sauvegarde des intérêts collectifs de mes membres ;
- 2. Je ferai observer et suivrai les règles spécifiées par la constitution de la Fraternité des constables du contrôle routier en respectant non seulement la lettre, mais l'esprit de ces règles ;

- 3. Je ferai observer et suivrai les règles contenues à la convention collective et je me ferai un farouche défenseur de celle-ci au bénéfice de tous les membres
- 4. Je présenterai aux membres toute décision et/ou orientation nouvelle pouvant être adoptée, définie par le conseil de direction avec honnêteté et je n'avancerai rien qui ne soit de nature à en fausser le sens même ou qui pourrait porter préjudice à l'intégrité de ces mêmes instances ;
- 5. Je présenterai aux membres tout document pertinent à la vie syndicale et émis par le bureau exécutif pour affichage ou autre qui soit à caractère d'orientation, de réflexion, de compte-rendu, etc., avec honnêteté et je n'avancerai rien qui ne soit mentionné dans les documents en question ou qui pourrait porter à toute autre interprétation ;
- 6. Je m'occuperai de toutes les plaintes et/ou griefs avec diligence et promptitude selon les procédés et délais prescrits à la convention collective de travail et/ou des lois ou règlements s'y rattachant qui pourraient m'être soumis par un ou des membres qui ne respecteraient pas les droits et les conditions qui y sont contenus, car je reconnais que tout retard ou manquement peut nuire aux intérêts du ou des membres concernés ;
- 7. Je me conduirai avec intégrité afin de donner une bonne image des directeurs syndicaux, car je reconnais qu'en tant que directeur, mes actions ont des répercussions importantes sur l'ensemble des autres ;
- 8. J'accepterai les diverses responsabilités de directeur syndical telles qu'énoncées dans la constitution et je reconnais que tout manquement ou dérogation à ceux-ci peut amener des répercussions négatives au bon déroulement de la vie syndicale;
- 9. J'accepte pleinement et librement, en toute connaissance de cause, les responsabilités que comporte ma charge ;
- 11. Je m'engage à demeurer à mon poste jusqu'à la nomination de mon successeur, de tout mettre en œuvre pour mériter la confiance que mes confrères et consoeurs ont mise en moi en remplissant avec fidélité et dévouement les fonctions qui m'ont été confiées.

Directeur	:
Signature	:
Date :	